



Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les membres de ce CSA de Poitiers,

Avant toute chose, Monsieur le Recteur, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre académie ainsi que de la réussite dans vos nouvelles missions. Sachez notre attachement à un dialogue social nourri, exigeant et sincère. Notre détermination est entière à défendre les droits des personnels, nos métiers, l'École publique, laïque et émancipatrice au service de tous les élèves de la République. Or, il se trouve, Monsieur le Recteur, que vous prenez vos fonctions au moment où la colère des personnels que nous représentons est très forte et a conduit à décider d'une première journée de grève et de mobilisation le 5 décembre prochain, à l'appel d'une très large intersyndicale Fonction publique.

Monsieur le Recteur, jamais le sentiment d'abandon, de mépris, de déclassement n'a été si fort chez les personnels de la fonction publique d'éducation.

Les raisons ne manquent pas. Elles sont d'ordre budgétaire déjà. Le gouvernement invoque une dette abyssale pour infliger une nouvelle cure d'austérité aux services publics et à l'éducation en particulier. Observons que cette dette n'est que le résultat de choix politiques que nous contestons, qui conduisent à la paupérisation galopante de millions de nos concitoyens en même temps qu'à l'enrichissement démesuré d'une poignée de nantis.

Non contents d'avoir piétiné un des grands principes de la République- la justice-, nos décideurs vont plus loin et renouent avec la logique du bouc émissaire en désignant à la vindicte publique les retraités et les fonctionnaires ; méthode qui tout en étant malheureusement classique n'en est pas moins odieuse et irresponsable.

Il est question de supprimer au prochain budget de l'Éducation nationale 3335 postes dans le public (3 155 pour le premier degré et 180 pour le second degré). Le point à l'ordre du jour qui concerne les constats budgétaires montre assez la perte de moyens d'enseignement dont nous avons à souffrir à cette rentrée 2024 comme en 2023 d'ailleurs. La suppression prévue de 4 000 postes au budget 2025 se fait au motif d'une baisse démographique qui servira ici de prétexte à une purge quand, pendant des années, la croissance des effectifs n'a donné lieu à aucune création.

Nous pensons au contraire que la baisse démographique doit être l'occasion de ramener les effectifs de classe à des niveaux raisonnables. En ce sens, nous sommes en accord avec vous M. le Recteur quand vous dites à France Bleu ce 5 novembre qu' *"il ne faut pas faire de raccourcis hâtifs entre baisse démographique et baisse de moyens"* et, nous vous citons toujours, *"l'école inclusive nécessite plus d'encadrement, ça nécessite aussi plus de personnel"*. Pour la FSU et la CGT Educ'Action, au moment où la difficulté scolaire est une réalité que le choc des savoirs ne résoudra pas, il est nécessaire de revenir sur ces suppressions de postes pour donner à l'École les moyens des missions qui sont les siennes.

Et puisqu'il est question de santé mentale des jeunes, de l'importance de l'orientation dans le cursus de l'élève, il est urgent de mettre face à ces préoccupations des moyens enfin, moyens qui permettront d'étoffer et même de simplement faire exister les équipes pluri-professionnelles que nous appelons de nos vœux.

Or, à tous les niveaux, la tension sur le remplacement s'observe qu'il s'agisse du remplacement des personnels enseignants, des personnels des services administratifs, des assistants sociaux et infirmiers, et de manière dramatique aujourd'hui dans notre académie, des personnels de vie scolaire.

Nous avons, Monsieur le Recteur, attiré récemment l'attention des services sur ce point : le niveau d'encadrement des élèves est aujourd'hui très insuffisant dans certains établissements et des questions de sécurité se posent. Par ailleurs les personnels AED sollicités pour compenser ces absences, quand cela est seulement possible, sont au bord de l'épuisement.

Madame la Ministre a récemment annoncé le recrutement de CPE et AED ; en creux sans doute est-ce là une manière de reconnaître l'urgence.

Mais où irons-nous chercher des AED en cette période ?

S'agit-il toujours et encore de mettre devant les élèves des personnels non formés comme si la complexité des missions que nous accomplissons ne requerrait aucune expertise ?

Il y a, dans le développement accéléré de la contractualisation, un mépris de nos métiers et des enjeux du service public.

Le mépris se poursuit quand on regarde aux pensions et aux rémunérations et de ce point de vue, les dernières annonces du Ministre de la fonction publique ont été très mal reçues de la part de nos collègues.

Le déclasserement salarial des enseignants français et de manière générale, de tous les personnels de l'éducation, est largement documenté en même temps que les conditions très dégradées d'exercice de nos métiers : effectifs des classes, amplitude horaire, conditions de l'inclusion sans l'appui d'AESH en nombre suffisant...

Or, le point d'indice serait gelé quand le niveau de l'inflation est estimé à 12,8 % sur les quatre dernières années.

La GIPA serait purement et simplement supprimée alors que l'analyse montre qu'elle concernerait un nombre très important de fonctionnaires pour des sommes très conséquentes ; preuve s'il en est que le pouvoir d'achat des fonctionnaires a subi un net recul.

Certes la GIPA est une indemnité et l'indemnitaire induit une individualisation des salaires et carrières qui nuit aux collectifs de travail et porte atteinte au principe du statut.

Le pacte en fait la démonstration aujourd'hui.

Nous exigeons bien plutôt la revalorisation immédiate du point d'indice, la mise en œuvre rapide d'un mécanisme d'indexation des salaires sur l'augmentation des prix, la reconstruction de la carrière par ajouts de points en même temps que l'accélération des rythmes d'avancement, des mesures portant sur les grades et les promotions de corps. Il y a là incontestablement Monsieur le Recteur un levier pour relancer l'attractivité de nos métiers et garantir le droit à la formation de tous les élèves, trop souvent privés d'enseignants par les difficultés à recruter bien plus que par l'« absentéisme » des personnels.

Comment être attractif d'ailleurs quand, pour gagner dignement leur vie, les personnels contractuels qui pourraient être les titulaires de demain sont « obligés » d'accepter des conditions de travail dégradées ? Ils sont très mal rémunérés au sein de l'académie de Poitiers, sont condamnés à enchaîner des CDD quand ils ne subissent pas des licenciements abusifs. Trop souvent ils subissent aussi des temps partiels, des affectations éloignées et multiples, des évaluations arbitraires et le poids accru des chef·fes d'établissement dans les affectations... .

Puisqu'il est question de remplacement, nous tenons à dénoncer encore les pressions insupportables qui s'exercent sur les équipes dans le cadre du remplacement de courte durée, les conditions inacceptables dans lesquelles se tiennent certaines actions de formation.

Le refus de prendre en considération la part du travail enseignant hors du temps de face à face pédagogique est vécu par les collègues comme une mesure vexatoire. Alors imaginez, Monsieur le Recteur, comment a été accueillie la proposition de passer de 1 à 3 jours de carence et la volonté de réduire de 10 % le taux d'indemnisation du congé maladie.

Serions-nous coupables d'être malades nous qui tenons à bout de bras et depuis des années une institution en voie de délitement et qui avons vu l'âge de départ à la retraite reculer encore ?

Que nous faudra-t-il entendre et supporter ?

Et pourtant, il y a plus encore, cette fois dans l'attaque en règle contre nos métiers, notre expertise pédagogique, l'idée même que nous nous faisons de notre mission d'enseignant.e.

Le choc des savoirs, acte 1 comme acte 2 doit être abrogé ; la tragédie puisqu'il s'agit bien de cela, n'est pas bonne.

Nos professions sont exaspérées de devoir mettre en œuvre à marche forcée, contre leur volonté, des réformes qui vont toutes dans le même sens : trier, ségréger les élèves qui nous sont confiés au lieu de les former, les aider à s'émanciper.

C'est le cas de la réforme Blanquer du lycée, de Parcoursup qui année après année accentuent les inégalités sociales et genrées entre élèves.

C'est le cas de la réforme- il faudrait dire les réformes- qu'a à subir la voie professionnelle, voie que nos décideurs se plaisent à qualifier de « voie d'excellence » quand ils font tout pour la mettre par terre au profit de l'apprentissage, quand le parcours en Y de la classe de Terminale poussera les élèves vers l'emploi ou pire, le décrochage, au lieu des poursuites d'études que l'on prétend vouloir. C'est le cas donc de la réforme du choc des savoirs et des groupes de besoins qui a dégradé encore les conditions de travail, accentué les pressions institutionnelles sur les progressions partagées par exemple, sans apporter de solution à la difficulté scolaire.

Et le pire est sans doute que des enfants relégués dans des groupes que pudiquement on qualifiera de grands besoins ont déjà accepté l'idée de leur relégation scolaire laquelle se conjugue trop souvent à une relégation sociale. Il en sera de même demain des élèves que l'on empêchera d'accéder au lycée si le DNB devient le diplôme d'accès au lycée.

Quelle Ecole de la République, sincèrement convaincue de sa mission républicaine peut admettre une telle mesure de ségrégation ?

Au début du XX, le philosophe Alain disait la chose suivante : *« si je crois que l'enfant que j'instruis est incapable d'apprendre, cette croyance écrite dans mes regards et dans mes discours le rendra stupide ; au contraire ma confiance et mon attente est comme un soleil qui mûrira les fleurs et les fruits du petit bonhomme ».*

Ces paroles nourries d'humanisme et de sagesse auraient-elles perdu toute audience auprès des hommes politiques d'aujourd'hui ?

Monsieur le Recteur, comme vous le voyez, les raisons de notre colère ne manquent pas. Parfois la perte de sens, l'amertume finissent même par gagner les esprits et conduisent à la démission, la rupture conventionnelle, trop souvent à ne pas endosser nos métiers.

Nous n'en sommes pas là, en ce qui nous concerne, mais travaillons bien plutôt à la réussite d'une première journée d'action et de grève le 5 décembre prochain pour défendre la fonction publique et ses agent·es auxquels nos concitoyen·nes sont d'ailleurs très attaché·es.

Nous tenions enfin, à témoigner dans cette instance, notre soutien aux familles touchées par la fusillade de Poitiers du 31 octobre dernier, place Coïmbra, notre soutien aussi aux équipes qui ont été confrontées à ce drame.

Nous condamnons les tentatives de récupérations politiques de ce drame de même que le traitement qui en a été fait par la presse et le Ministre de l'intérieur lui même, traitement qui a, pour le moins, manqué de mesure.